

LE DEMI-DIFFUSEUR MIS EN SERVICE

Déplacement

Après plus de 20 ans de rebondissements, le demi-diffuseur de La Tour du Pin Est (n° 9.1) est enfin mis en service et inauguré le lundi 22 décembre dernier. Il voit le jour aujourd'hui grâce à la volonté de la Communauté de communes des Vallons de la Tour et au soutien du Conseil général de l'Isère qui se sont toujours engagés pour la réalisation de cet ouvrage nécessaire et indispensable à notre territoire. Situé le long de l'autoroute A43 qui relie Lyon à Chambéry, il permet de rejoindre l'Est de La Tour du Pin quand on vient de Lyon, et d'entrer sur l'A43 depuis les communes de Saint-Clair de la Tour ou de Saint-Didier de la Tour, direction Lyon. Cet aménagement, à l'impact immédiatement ressenti, facilitera la circulation et les accès, améliorera les flux domicile-travail qui sont en forte augmentation, et la fluidité du trafic. Il réduira par ailleurs une grande partie du transit, notamment des poids lourds, qui sature le centre de La Tour du Pin. Ce demi-diffuseur rendra la traversée de la commune turripinoise plus facile et dans de meilleures conditions de sécurité. Enfin, et plus globalement, il contribuera à l'attractivité économique, commerciale et touristique des Vallons.



Le demi-diffuseur a été financé à 70% par le Conseil général de l'Isère et 30% par la Communauté de communes des Vallons de la Tour. Les travaux ont été couplés avec la création d'un parking de covoiturage de 25 places, gratuit, situé à côté du giratoire de sortie. En parallèle, l'AREA a aussi profité du chantier pour prendre en charge l'élargissement à 3 voies de l'A43 dans ce secteur qui connaît un trafic dépassant 35 000 véhicules/jour.

Pour les élus des Vallons de la Tour, la construction de ce demi-diffuseur s'inscrit dans une politique forte en matière de déplacement qui compte, entre autres, de nombreuses réalisations ou projets tels que le parking de la gare, des parkings de covoiturage, un plan de déplacement inter-entreprises, ainsi que la réalisation d'une voie verte entre les communes de la Tour-du-Pin et Saint-Didier de la Tour en s'inscrivant dans un schéma directeur intercommunal mode doux.



En présence de Alain Cottalorda, président du Conseil général et André Vallini, secrétaire d'Etat

LE PLAN DE DÉPLACEMENT INTER-ENTREPRISES

Déplacement

+ d'infos

Dans le cadre de la démarche PDIE (Plan de déplacement Inter-Entreprises) « Mobi'vallons », engagée par la Communauté de communes des Vallons de la Tour depuis 2013, et en concertation avec les services du Conseil général, un effort d'offre a été décidé sur la ligne Transisère 1410 Pont-de-Beauvoisin-Saint-Laurent-de-Mure.

L'objectif est d'offrir des bus adaptés aux salariés qui travaillent en horaires décalés (5h-13h-21h) sur le trajet Bourgoin-Jallieu/La Tour du Pin.

La mise en place des services supplémentaires concerne la desserte effective entre l'arrêt « Pont Saint-Michel » à Bourgoin-Jallieu et l'arrêt « Usine Ferrari » situé sur la Zone Industrielle des Vallons

à Saint-Jean de Soudain. **Cette nouvelle offre sera opérationnelle à compter du lundi 23 février 2015.**

Avec d'une part : dans le sens Bourgoin-Jallieu/La Tour du Pin, deux dessertes supplémentaires, respectivement programmées pour une dépose-terminus à l'arrêt « Usine Ferrari » à 04h50 et 12h50. Les départs associés depuis « Pont Saint-Michel » sont prévus à 04h28 et 12h32.

Et d'autre part dans le sens La Tour du Pin/Bourgoin-Jallieu également deux dessertes supplémentaires, programmées pour deux nouveaux départs depuis l'arrêt « Usine Ferrari » à 13h10 et 21h10 avec deux arrivées prévues à « Pont Saint-Michel » à 13h33 et 21h33.

la fiche horaire est en ligne sur www.lesvallonsdelatour.fr

MOBI'VALLONS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une démarche collective et participative réunissant acteurs publics et privés autour d'un objectif commun : offrir des solutions de déplacements alternatives à la voiture auto-soliste pour les déplacements domicile-travail. Plus globalement, les actions du PDIE (Plan de déplacement Inter-Entreprises) apportent des réponses au projet de territoire porté par la Communauté de communes des Vallons de la Tour, à la fois en matière d'organisation des déplacements, mais aussi de développement d'économie et de l'emploi.